

Emplacements réservés destinés à des installations d'intérêt général				
Numéro	Affectation	Bénéficiaire	Superficie	Référence cadastrale
ER_1	Amenagement de Voie	Commune de Bennecourt	890m²	ZA.0039 / ZA.0038
ER_2	Stationnement	Commune de Bennecourt	200m²	A 809 A 524
ER_3	Développement d'équipement	Commune de Bennecourt	600m	G 559 G 0778 G557 G 560 G561 G 778
ER_4	Amenagement paysager	Commune de Bennecourt	3000 m²	H 0097 / H0433 / H 0095 / H 0444
ER_5	Stationnement	Commune de Bennecourt	770m²	G0369
ER_6	Stationnement	Commune de Bennecourt	230m²	E 0026
ER_7	Stationnement	Commune de Bennecourt	240m²	ZM 0028 / ZM 0027

Légende

Règlement Graphique

Zonage

-  UA : Zone urbaine de centre ancien
-  UAa : Secteur de la zone UA
-  UG : Zone urbaine résidentielle
-  UH : Zone urbaine résidentielle
-  UE : Zone urbaine d'équipements
-  UZ : Zone urbaine à vocation économique
-  AUh : Zone à Urbaniser
-  N : Zone Naturelle
-  Nrn : Secteur de la Zone naturelle lié à la réserve naturelle
-  A : Zone Agricole
-  Ap : Secteur Paysager de la zone Agricole

Prescriptions surfaciques

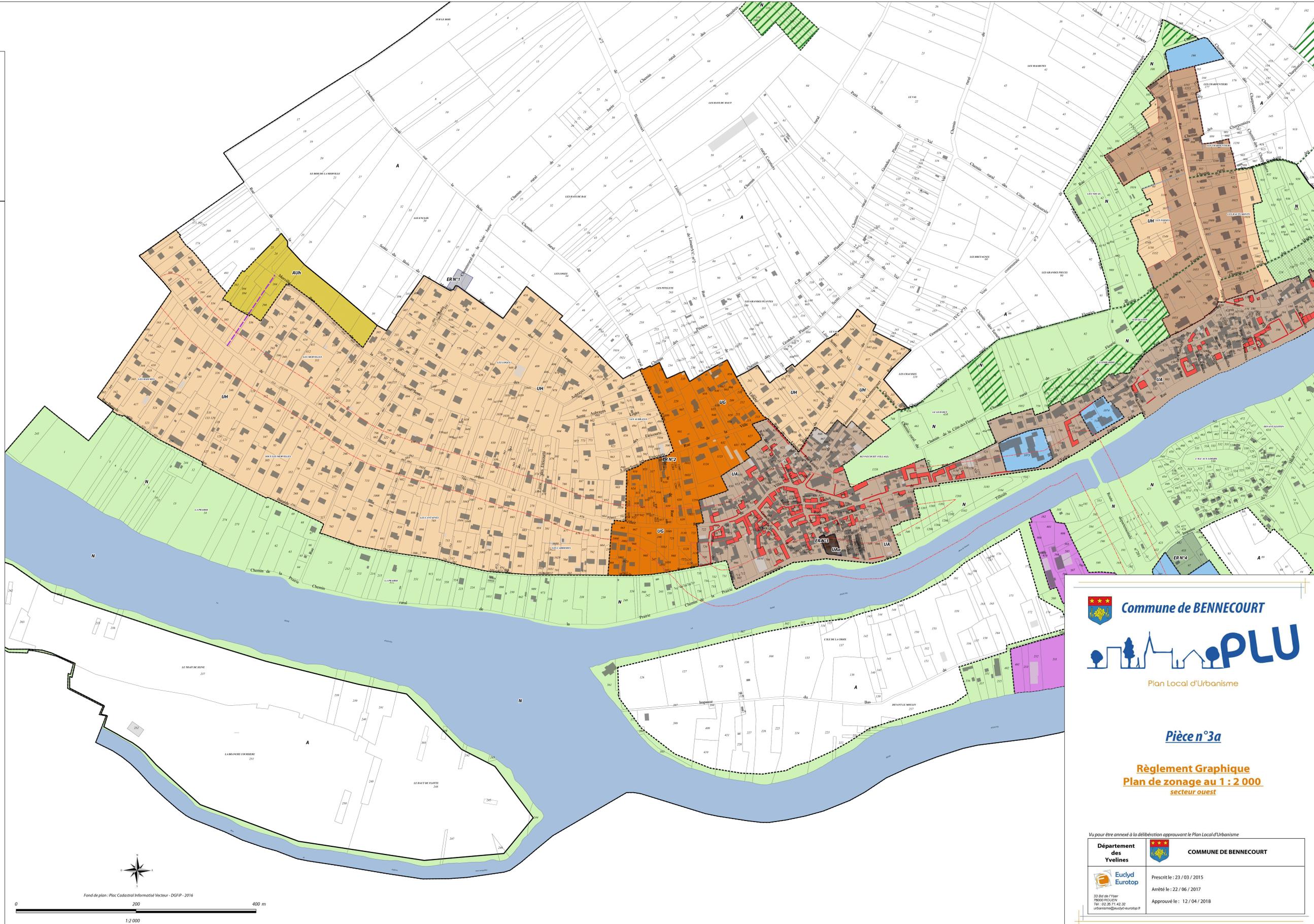
-  Espaces Boisés Classés
-  Eléments naturels à préserver au titre de l'article L151-23
-  Lisières des massifs de plus de 100 ha
-  Zones humides à préserver au titre de l'article L151-23
-  Bande d'implantation obligatoire
-  Emplacements réservés
-  Eléments du patrimoine bâti à préserver au titre de l'article L151-19
-  Parc paysager à préserver au titre de l'article L151-19
-  Secteurs qui comportent des Orientations d'Aménagement et de Programmation

Prescriptions linéaires

-  Eléments de patrimoine bâti à préserver au titre de l'article L151-19
-  Voies douces à préserver au titre de l'article L151-38
-  Voie à créer au titre de l'article L151-38

Informations surfaciques

-  Couloirs de nuisances sonores



 **Commune de BENNECOURT**

 **PLU**

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°3a

Règlement Graphique
Plan de zonage au 1 : 2 000
secteur ouest

Vu pour être annexé à la délibération approuvant le Plan Local d'Urbanisme

 Département des Yvelines	 COMMUNE DE BENNECOURT
 Euclyd Eurotop	Prescrit le : 23 / 03 / 2015 Arrêté le : 22 / 06 / 2017 Approuvé le : 12 / 04 / 2018

23 Rue du 17 août
78000 MOLSAY
Tél. 02 20 79 42 32
urbanisme@euclyd-eurotop.fr